## Le circuit de Mimizan en pratique

Un circuit varié, agréable et un peu sportif qui emprunte des pare-feux en sable profond, mais également des petits sentiers tracés à flanc de coteau, à l'ombre des pins ou des feuillus, ou encore à travers des espaces plus ras résultant des coupes de bois.

La forêt domaniale est exploitée par l'ONF: une parcelle de pins a environ 60 années de vie au terme desquelles elle est intégralement coupée.

Au-delà d'un simple accès à l'Océan, ce circuit doit permettre à son utilisateur de découvrir et mieux comprendre l'écosystème de la forêt et de la dune.

**ATTENTION**: il n'existe pas de point d'eau, ni au départ, ni en cours de route. A mi-circuit, on longe une lagune dans laquelle il ne faut pas descendre, mais où vous pourrez puiser de l'eau dès lors que vous aurez emporté un seau pliant.

Vous pourrez également vous y faire rejoindre par un véhicule apportant sur place ravitaillement en eau des chevaux et pique-nique des cavaliers.

#### **BONNE DECOUVERTE!**

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions en écrivant à :

cdte40@ffe.com

# La Charte éthique du cavalier et meneur de pleine nature ... en quelques mots

DE LA PROMENADE DE QUELQUES HEURES À LA LONGUE RANDONNÉE EN SELLE OU EN ATTELAGE, POUR QUE L'AVENTURE SOIT BELLE ET SE DÉROULE EN TOUTE SÉCURITÉ, GARDONS TOUS À L'ESPRIT QUELQUES RÈGLES SIMPLES:

#### JE RESPECTE MON CHEVAL

• JE MONTE OU J'ATTELLE UN CHEVAL EN BONNE SANTÉ ENTRAÎNÉ ET ÉQUIPÉ CORRECTEMENT ; JE VEILLE À SON BIEN-ÊTRE ET ADAPTE L'EFFORT À SES CAPACITÉS.

### JE RESPECTE LA NATURE ET LES ESPACES QUE JE TRAVERSE

• J'APPRENDS À CONNAÎTRE L'ENVIRONNEMENT ET JE LE RESPECTE (FAUNE ET FLORE) AINSI QUE SES HABITANTS. JE NE LAISSE AUCUNE TRACE DE MON PASSAGE ET SIGNALE LES ÉVENTUELS ANOMALIES OU DANGERS RENCONTRÉS EN CHEMIN.

#### JE RESPECTE LES AUTRES UTILISATEURS DE L'ESPACE NATUREL

• J'ENTRETIENS UNE RELATION COURTOISE AVEC LES AUTRES USAGERS DE L'ESPACE (PROMENEURS, RIVERAINS, CHASSEURS).

#### JE SUIS PRÉVOYANT

• JE CHOISIS UN ÉQUIPEMENT QUI GARANTIT MA SÉCURITÉ, INFORME UN TIERS DE MON DÉPART ET DES GRANDES LIGNES DE MON ITINÉRAIRE, EMPORTE TOUJOURS UN NÉCESSAIRE DE PREMIERS SECOURS ET RESTE VISIBLE PAR TOUS TEMPS ET À TOUTE HEURE.

CES PRÉCAUTIONS NE NOUS DISPENSENT PAS, AVANT DE PARTIR, DE NOUS INFORMER SUR NOS DROITS ET DEVOIRS. RENSEIGNONS NOUS NOTAMMENT SUR LE CODE DE LA ROUTE, LE CODE FORESTIER, LE CODE RURAL, LE RÈGLEMENT DES RÉSERVES NATURELLES ET DES ESPACES PROTÉGÉS, SUR LES RÈGLES QUI RÉGISSENT LA CIRCULATION À CHEVAL ET SUR L'ENSEMBLE DES DISPOSITIONS RELATIVES À LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE.

LA VERSION COMPLÈTE DE LA CHARTE ÉTHIQUE DU CAVALIER ET MENEUR DE PLEINE NATURE EST TÉLÉCHARGEABLE SUR:

FFE - CNTE - WWW.FFE.COM/TOURISME

### Circuit équestre en forêt domaniale de Mimizan



20 Kms à la découverte de la dune littorale avec accès à l'Océan

#### Réalisation:

Office National des Forêts Ville de Mimizan Comité départemental de tourisme équestre des Landes





#### REGLEMENTATION APPLICABLE

Le circuit de Mimizan est le résultat d'un travail en commun entre l'Office National des Forêts, la Ville de Mimizan et le Comité départemental de Tourisme Equestre.

Les recommandations habituelles quant au risque d'incendie et au respect de l'environnement s'appliquent de fait.

La circulation en forêt et sur la dune est autorisée uniquement sur l'itinéraire balisé selon les normes en vigueur. Le hors-piste est de ce fait strictement interdit.

La circulation des chevaux sur la plage est régie par l'arrêté municipal du 3 août 2012 – article 5 :

« La circulation des chevaux s'effectuera sur une bande de 200 mètres de part et d'autre de l'épave du « Virgo » selon le circuit indiqué sur la Carte 2 annexée au présent arrêté et sera tolérée le matin entre le levé du soleil et 13 heures, hors zones réglementées »

Tout autre cheminement est interdit et verbalisable.

Pour l'accès aux autres plages océanes, voir l'arrêté municipal dans son entier sur www.cdte40.ffe.com.

Bonne promenade!

Yves Coulombeau Président du CDTE des Landes

Avec ses remerciements aux partenaires et bénévoles qui ont permis cette réalisation

